

# Propos du vignoble : 1959 : l'année vigneronne !

Autor(en): **Mat.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **86 (1959)**

Heft 5

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231362>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## 1959 : l'année vigneronne !

On a beaucoup parlé du vignoble et des vigneronns, ces derniers temps, à Berne, dans le canton de Vaud et ailleurs.

Ce n'est pas souvent qu'un vigneron, un vrai, « un de la bonne espèce », comme l'écrivait C.-F. Ramuz, accède à la plus haute magistrature du Pays.

Les gens de Lavaux — comme ceux du chef-lieu — ont fêté avec un grand enthousiasme l'élection de M. Chaudet, « leur » conseiller fédéral à la présidence de la Confédération pour 1959. M. Max Petitpierre, lors de la journée officielle de la dernière « Fête des Vignerons » leur disait : « *Vous êtes, vigneronns, les gardiens des meilleures valeurs de chez nous : la tradition, l'amour de la terre et du travail et aussi le fédéralisme, la réalité fondamentale qui donne à notre pays sa structure, son caractère et sa physiologie* ».

M. P. Chaudet est le quatrième enfant du vignoble qui aura siégé au Conseil fédéral, né et habitant à Rivaz, mais originaire de Corsier qui était jadis la quatrième des paroisses de Lavaux (avec Lutry, Villette et Saint-Saphorin).

Avant lui, il y eut Louis Ruchonnet puis les deux Ruffy, Victor et Eugène son fils, qui, tous deux, reposent dans le cimetière de Lutry, leur commune d'origine. Le beau domaine viticole des Bannerettes appartient encore à cette famille.

Quand j'étais écolier, tous les enfants du 23<sup>e</sup> connaissaient le nom de M. Eugène Ruffy. Pourquoi ? Parce qu'à chaque Noël, tous les enfants de l'École du dimanche et du cathéchisme recevaient un ours de Berne. Nous y comptions d'année en année et quand, une fois, les ours... avaient manqué le train, nous avions été bien déçus !

La campagne aussi a été à l'honneur avec M. Wahlen, le nouveau conseiller

fédéral. Vous souvenez-vous encore du plan Wahlen ? Il fallait alors faire produire à notre sol le maximum possible. Pour cela, la charrue retournait les préaux scolaires, les terrains de sport, les parcs publics, les pelouses. Je me rappelle toujours avoir vu, à cette époque, devant le Palais fédéral à Berne, des plates-bandes de poireaux et de pommes de terre, en lieu et place des massifs de sauges et de géraniums. C'était l'époque héroïque !

*1959 : l'année vigneronne !*

Souhaitons à M. Chaudet, une heureuse présidence et à tous les gens des coteaux une *Bonne année*, meilleure que les précédentes !

*Mat.*

### FEMMES DE CHEZ NOUS

#### La mère Bonté

Pauvre comme une rate, mal accompagnée d'un bras-ballant qui n'était bien qu'à table, mal logée, toujours à espérer le sou qui l'aiderait à faire un franc, que pouvait-elle imaginer, sinon rire à la coquine de vie qui s'obstinait à lui jouer mille tours.

Elle prenait des petits pensionnaires, qu'elle alignait à quatre dans un lit. Souvent les parents oubliaient de payer leur dû. Elle gardait les moutards, les en aimait d'autant plus et les nourrissait de son mieux attendant des jours meilleurs et des parents honnêtes.

Elle avait aussi des enfants, mais quand toute cette marmaille courait les bords des chemins à cueillir de la dent-de-lion, personne n'aurait su faire la différence entre les petits étrangers et les enfants de la maison ; elle non plus d'ailleurs. Elle achetait le saindoux par demi-livre et le faisait envelopper dans du papier. Elle n'osait prendre un bol comme le lui re-